

Rapport général de l'élection - Postes d'administrateurs de l'Ordre des optométristes du Québec

18 mars 2021 à 16 h 37

AUX ADMINISTRATEURS ET CANDIDATS

Bonjour,

Le présent rapport fait suite à la fin de la période de mise en candidature pour l'élection visée en rubrique, laquelle s'est terminée hier, le mercredi 17 mars 2021, à 16h00.

Nous déclarons les candidats suivants élus par acclamation pour les régions indiquées ci-après, le nombre de candidats étant égal ou inférieur au nombre de postes à combler dans chacune de celles-ci:

Régions électorales	Régions administratives	Nombre de postes à combler	Durée du mandat	Candidats élus
04	Montréal	2	4 ans	Rachel Turcotte, O.D.
05	Laval Laurentides Lanaudière	2	4 ans	Dary Lavallée, O.D. Léo Breton, O.D.

Les incidents suivants sont à rapporter pour 2 optométristes qui ont soumis des bulletins de présentation:

- 1er optométriste: 2 bulletins de présentation ont été rejetés par le soussigné, en raison du fait que certains optométristes signataires n'avaient pas leur domicile professionnel dans la région électorale visée par le bulletin et que, suivant un avis écrit à cet effet, les correctifs n'ont pu être apportés avant la fin de la période de mise en candidature;
- 2e optométriste: 1 bulletin de présentation a été rejeté par le soussigné, puisque, suivant des changements intervenus dans la situation professionnelle de l'optométriste en question, son domicile professionnel ne correspondait plus à la région électorale visée par le bulletin.

Les décisions prises relativement à ces incidents l'ont été après une vérification du cadre juridique applicable par le secrétaire, afin de s'assurer du respect des règles et de ne pas priver indûment un optométriste de la possibilité de présenter sa candidature. Les optométristes concernés ont été avisés par écrit de la situation, après un appel téléphonique visant à s'assurer d'une compréhension mutuelle des règles.

Considérant ce qui précède:

- aucun scrutin ne doit donc être tenu, puisque pour chacune des régions électorales, les candidats ont été élus sans opposition;
- le poste vacant pour la région de Montréal (04) sera comblé suivant les articles 77 et 78.1 du *Code des professions*,

par nomination du Conseil d'administration. Des précisions vous seront données ultérieurement à ce sujet;

L'entrée en fonction des administrateurs ainsi élus se fera lors de la réunion du Conseil d'administration du **31 mai 2021** (d'autres instructions vous seront éventuellement transmises à ce sujet). D'ici là, les administrateurs élus antérieurement restent en fonction (soit notamment pour la réunion du 22 mars 2021).

En terminant, nous félicitons les candidats élus, nous remercions les administrateurs sortants et nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marco Laverdière, avocat
Secrétaire et directeur général



1265, rue Berri, bureau 505
Montréal (Québec) H2L 4X4
514.499.0524

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Ce message peut contenir de l'information confidentielle ou protégée. Il s'adresse uniquement au destinataire visé. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions de nous en informer et de le supprimer complètement de votre système. PRIVACY NOTICE: This message may contain confidential or proprietary information. It addresses only the intended recipient. If you received it by error, please inform the author and delete it completely from your system.